

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 10 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

« Les routes N7 et B7 constituent des voies qui relient le centre du pays aux cantons de Diekirch et de Clervaux. Ces dernières années, de nombreux accidents y ont été recensés en raison des problèmes de sécurité qui caractérisent certains tronçons de ces routes entre Schieren et Weiswampach. Il n'est donc pas étonnant que le Gouvernement ait décidé de procéder à un réaménagement de ces voies en vue d'améliorer la sécurité des usagers les plus divers.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

- Comment le nombre total d'accidents de la circulation enregistrés sur la N7 et sur la B7 a-t-il évolué depuis 2010 ? Monsieur le Ministre peut-il fournir un relevé annuel distinguant les deux axes routiers ?
- Parmi ces accidents, combien ont été des accidents mortels ? Monsieur le Ministre peut-il également fournir cette ventilation par année depuis 2010 pour chacune des deux routes ?
- Combien de camions et de camionnettes ont été impliqués dans les accidents recensés sur la N7 et la B7 depuis 2015 ? Monsieur le Ministre peut-il fournir une ventilation annuelle en distinguant les poids lourds des camionnettes ainsi que les deux axes routiers concernés l'un de l'autre ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Gusty GRAAS
Député